

FONDS DE DOTATION
DU MUSÉE DU LOUVRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

— 2022 —



Le Fonds de dotation du Louvre remercie ses donateurs :

Mécènes majeurs

Nippon Television Holdings
Dr. Elahé Omidyar Mir-Djalali
M^{mc} Sue Mengers
Susan D. Diskin, Ph.D.
Les Manufactures Février
M. Frédéric Jousset

Grands mécènes

Groupe La Banque Postale, CNP Assurances
Métropole Gestion
M^{mc} Aimée Le Pemp
Groupe Atland
GRoW @ Annenberg
M. Majid Boustany / Francis Bacon MB Art Foundation Monaco
Christine et Renaud Dutreil
M. Eric Desautel
M^{mc} Laure Levy-de Maack
M. Igor de Maack
M. Christian Viros
M^{mc} Dominique Mielle & M. Juan Carrillo
M. Mohammad Ladjevardian
M. Luc Chappé
Judy and Peter Blum-Kovler Foundation
SCCF / M. Dimitri Rusca

Mécènes

M. Philippe Doré

M. Romain Burnand

M. et M^{mc} Lionel et Anna Védie de La Heslière

M. et M^{mc} Jeremy et Kate Green

Esther Finance / M. Pierre Doize

M. et M^{mc} Pritzker

M. Bertrand de Belloy

M^{mc} Mélanie Desliens et M. Pete Flint

M. et M^{mc} Jean-Marie et Elizabeth Eveillard

M. et M^{mc} Denis et Magali Alexandre

M. et M^{mc} Alain et Chantal Gouverneyre

M. et M^{mc} Audoin de Gouvion Saint-Cyr

M^{mc} Bénédicte Martinaud

M. et M^{mc} Jacques et Isabelle Fineschi

M. Thierry Catanes

M. Philippe Sacerdot

M. Thomas Fleinert-Jensen

M^{mc} Edith Lejoyeux

M. Marc-Elie Bernard et M^{mc} Emmanuelle Bernard-Papadakis

M. Arnaud Levy

M. Fabrice Evangelista

M. Emmanuel Russel

M^{mc} Isabelle Delahaye

M. Rick Merrill

M. John Pietri

M^{mc} Caroline Beltrami

M^{mc} Rita Eid

M. Alexandre Poumette

M^{mc} Denise Hutto

M. et M^{mc} Jacques Albouy

Présentation

Le Fonds de dotation du Louvre a pour objet de capitaliser des dons et legs, ainsi que les produits issus de la licence de marque du Louvre Abu Dhabi afin de contribuer, à travers la redistribution des produits financiers, au financement des missions d'intérêt général du musée du Louvre. Le Fonds de dotation constitue ainsi une source stable de financement à long terme du musée.

Ces projets d'intérêt général visent à restaurer, étudier, enrichir et présenter dans les meilleures conditions les œuvres des collections nationales, à faciliter l'accès à la culture pour tous, tant au sein du musée qu'en région ou dans les écoles, ou encore à restaurer et valoriser le palais du Louvre et le jardin des Tuileries.

Le capital du Fonds de dotation ne peut être consommé, ce qui confère au Fonds de dotation du Louvre un horizon d'investissement de très long terme.

Le Fonds s'inscrit donc dans une logique de solidarité intergénérationnelle qui répond :

- aux attentes des philanthropes désireux d'associer durablement leur nom aux projets du musée en instituant un outil vertueux et durable de capitalisation des dons,
- aux besoins du musée qui trouve, à travers ce mécanisme, une ressource financière pérenne pour soutenir son développement et ses activités dans les années à venir.

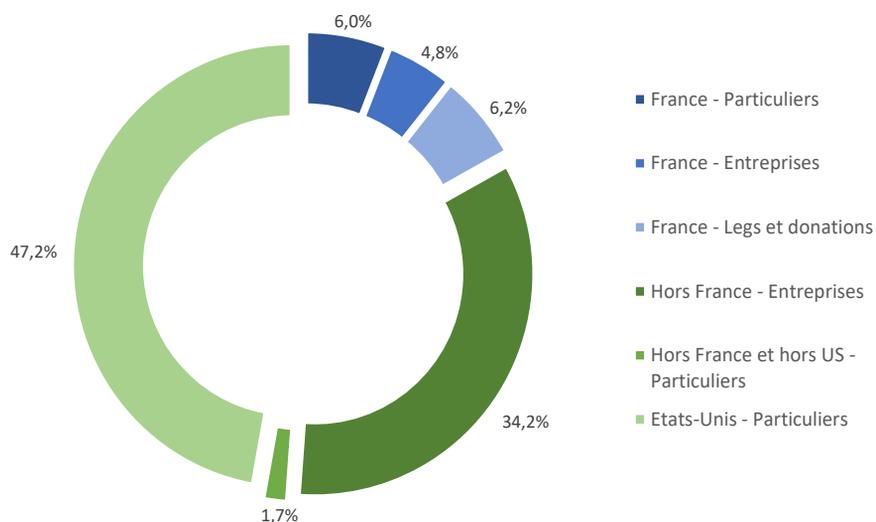


Nouveaux dons reçus au cours de l'année

La générosité des mécènes privés, tant particuliers qu'entreprises, est un élément central du développement à long terme du Fonds de dotation du Louvre, aux côtés des sommes issues du partenariat entre le musée du Louvre et les Emirats arabes unis pour la création du Louvre Abu Dhabi. Les dons des mécènes désirant accompagner dans la durée le musée du Louvre et inscrire leur action dans la pérennité permettront au Fonds de dotation de devenir progressivement une source de financement majeure pour le musée du Louvre.

En 2022, des dons ont été réalisés par 53 mécènes et 2 testateurs en faveur du Fonds de dotation du Louvre, pour un total de 3 045 559 €. Un appartement d'une valeur estimée de 160 000 € a aussi été légué au Fonds de dotation du Louvre.

Ces dons ont été effectués aussi bien par des donateurs basés en France (4,8% d'entreprises, 6,0% de particuliers et 6,2% de legs et donations) que par des donateurs étrangers (34,2% d'entreprises non françaises, 48,8% de particuliers dont 47,2% de résidents américains).



En 2022, un partenariat de long terme a été conclu avec le Groupe La Banque Postale, CNP Assurances afin de créer un fonds de partage au bénéfice du Fonds de dotation du Louvre.

Le total des dons perçus et des nouvelles signatures atteint 4,0 M€ (sans double comptage).

Projets soutenus par le Fonds de dotation

La **dotation principale** est constituée des paiements de la licence de marque versés par le Louvre Abu Dhabi.

En application d'une formule de calcul prenant en compte les performances réalisées, le Fonds de dotation a versé 9,7 millions d'euros prélevés sur les revenus de la dotation principale. Cette somme a été utilisée afin de financer entre autres le réaménagement des salles romaines (3,8 millions d'euros), ainsi que les coûts de fonctionnement du Centre de Conservation du Louvre à Liévin (1,5 millions d'euros).



Les **23 fonds dédiés et les 5 fonds collectifs** abrités au sein du Fonds de dotation du Louvre soutiennent chaque année de nombreux projets dont la typologie a été décidée d'un commun accord par les mécènes et le musée du Louvre.

En 2022, les fonds dédiés ont versé au total 1,7 millions d'euros, permettant la réalisation de nombreux projets dont voici quelques exemples.

Les **restaurations d'œuvres d'art** sont un axe majeur du soutien du Fonds de dotation aux missions du Louvre. En 2022, le **Fonds Sue Mengers**, le **Fonds Nininoé**, le **Fonds Christine et Renaud Dutreil**, le **Fonds Aimée Le Pemp**, le **Fonds Dominique Mielle et Juan Carrillo** et le **Fonds Collectif Rayonnement des Collections Nationales** ont soutenu un ensemble de restaurations d'œuvres de différentes périodes pour un total de 192 000 €. Parmi les œuvres ayant bénéficié de ce soutien, mentionnons en particulier le Portrait d'homme par Alexandre Roslin (photo ci-contre), « Jeune naïade lutinée par des amours » par Pierre Paul Prud'hon, un buste romain du 1^{er} quart du II^{ème} siècle (photo p. 7) ou la statue de la Comédie par Julien Toussaint Roux placée dans le jardin des Tuileries.

Cœuvrant en faveur de l'**Education artistique et culturelle**, le **Fonds Judy & Peter Blum-Kovler Foundation**, le **Fonds des Manufactures Février** et le **Fonds Collectif Ouverture et Transmission** ont soutenu en 2022 plusieurs actions de démocratisation culturelle dont le projet « Objectif Louvre », visant à permettre aux jeunes de la région Ile-de-France en parcours d'insertion de visiter les collections du Louvre.

Dédié au **jardin des Tuileries** et à sa préservation, le **Fonds Atland** soutient depuis plusieurs années la restauration des sculptures du jardin. Ce fonds permettra la restauration des deux lions de Giuseppe Franchi installés aux angles du jardin des Tuileries, sur la place de la Concorde (photo p. 9).

Créé en 2020 en faveur des **publications**, le **Fonds GRoW @ Annenberg** a soutenu l'édition d'un catalogue consacré aux peintures de la Renaissance portugaise, en lien avec une exposition organisée au Louvre durant l'été 2022.

Impliqué depuis 2012 sur les questions de **démocratisation culturelle**, le **Fonds Frédéric Jousset**, dont l'objectif est de soutenir les projets du musée du Louvre dans les hôpitaux et les prisons, a versé 30 000 € afin de rendre possible l'organisation de projets culturels dans différentes structures de l'administration pénitentiaire, notamment à travers la mise en œuvre d'expositions itinérantes.

Depuis 2014, le Fonds de dotation du Louvre soutient activement la **recherche en histoire de l'art par l'attribution de bourses**. En 2022, le **Fonds Elahé Omidyar Mir-Djalali** a soutenu le projet SEPIA visant à l'étude de photographies anciennes et d'archives en lien avec les fouilles archéologiques réalisées à Suse en Iran (département des Antiquités Orientales). De même, le **Fonds Métropole Gestion** a soutenu pour la troisième année un projet de recherche s'intéressant à l'orfèvrerie française d'Ancien Régime (photo p. 10).



Gestion financière du portefeuille

Le Fonds de dotation du Louvre, dont la dotation n'est pas consommable, a un horizon d'investissement très long. Son conseil d'administration définit librement la politique de placements la mieux adaptée aux objectifs de distribution ainsi qu'à l'horizon d'investissement du fonds.

L'objectif de la politique d'investissement mise en œuvre par le fonds est de préserver la valeur réelle du capital dans la durée, tout en reversant une large part des revenus financiers au musée du Louvre. Ceci implique de dégager une performance financière annuelle proche de 5% sur un cycle de marché. Ce rendement attendu de 5% par an est une moyenne à long terme s'entendant sur un cycle économique ; d'une année sur l'autre, le rendement obtenu peut être supérieur ou inférieur à cette moyenne.



Le portefeuille est investi en fonds externes, selon une approche dite de « multigestion ». Ainsi, le portefeuille du Fonds de dotation du Louvre est constitué de fonds d'investissement exposés à différentes classes d'actifs et sélectionnés en raison de la qualité et de la robustesse de leur gestion.

L'année 2022 a été marquée par le très fort retour d'une inflation persistante au niveau mondial, résultant de l'importante création monétaire en réponse à la crise du Covid-19 et à la désorganisation des chaînes de production. Cette inflation élevée a poussé les banques centrales à relever fortement les taux, avec un impact marqué sur les valorisations de presque toutes les classes d'actifs.

Ainsi, les actions américaines affichaient une baisse de -19,4% (en USD) sur l'année, les actions européennes terminaient l'année à -11,8% et les actions des pays émergents à -17,5% (en EUR). Chose exceptionnelle, les actifs obligataires n'ont pas joué leur rôle de diversification et ont aussi fortement baissé (-17,2% pour le Barcap Euro Aggregate). Dans ce contexte très compliqué, il était difficile de délivrer une performance positive.



En 2022, la performance du portefeuille s'établit à -2,80%. Depuis la mise en place de la gestion financière, la performance annualisée du fonds est de +5,26%. Cette performance de long terme est supérieure à l'objectif de rendement de 5% fixé à l'origine.

Au 30 décembre 2022, la valeur de marché du portefeuille s'élève à 265,1 millions d'euros, en baisse de 16,8 millions d'euros par rapport à la fin de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique par l'ampleur des versements du Fonds de dotation au musée du Louvre (11,3 millions d'euros), les frais de fonctionnement du fonds (898 852 €), la variation de plus-values latentes (qui passent de 13,6 à 11,9 millions d'euros) et les -5,7 millions d'euros de résultat financier (expliqués par la baisse des marchés). Au contraire, les 3,1 millions d'euros de nouveaux dons ont limité l'érosion des encours.

| | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 |
|------------------------|--------|---------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Performance financière | -2,80% | +10,45% | +2,48% | +13,6% | -4,57% | +6,62% | +7,41% | +3,42% |

Le poids d'actions cotées en portefeuille est resté relativement faible tout au long de l'année 2022, de l'ordre de 35%, à l'exception de deux périodes durant lesquelles le portefeuille a adopté un positionnement légèrement plus offensif : en début d'année, avant la guerre en Ukraine, ainsi qu'en toute fin d'année, en raison d'une décrue de l'inflation.

Le Fonds de dotation du Louvre a déployé une stratégie d'investissement responsable combinant des exclusions sectorielles et une stratégie d'impact investing dans les domaines de l'éducation, des métiers d'art et de la restauration du patrimoine bâti et naturel en France.



Composition du portefeuille du Fonds de dotation du Louvre au 30 décembre 2022

| Classes d'actifs | Sous-classes d'actifs | Poids |
|---------------------|--|-------|
| Actions | | 51,4% |
| | <i>Actions des Pays Développés</i> | 26,2% |
| | <i>Actions des Pays Emergents</i> | 13,2% |
| | <i>Actions non cotées (Infrastructures / Private Equity)</i> | 12,1% |
| Obligations | | 22,7% |
| | <i>Obligataire Souverain et Crédit IG</i> | 0% |
| | <i>Obligataire Crédit High Yield</i> | 4,3% |
| | <i>Obligations des Pays Emergents</i> | 4,6% |
| | <i>Obligations non cotées (dette privée, CLO)</i> | 12,8% |
| | <i>Inflation</i> | 0,9% |
| Performance absolue | | 8,6% |
| Matières premières | | 1,4% |
| Monétaire | <i>Monétaire et liquidités</i> | 15,9% |

Gouvernance du Fonds de dotation

Le **conseil d'administration** du Fonds de dotation est paritaire : le musée du Louvre y est représenté à travers sa présidente-directrice, Laurence des Cars, ainsi que son administrateur général, Kim Pham, et sa directrice juridique, financière et des moyens, Marie Lacambre. Trois personnes qualifiées, externes au musée, sont également présentes au sein de cette instance : Hélène Reltgen (nommée en décembre 2022), Lionel Sauvage et Bruno Crémel.

Le conseil d'administration s'est réuni trois fois en 2022.

Le **comité d'investissement** est composé de cinq experts de la gestion financière, nommés par le conseil d'administration. Il est présidé par Pascale Auclair. Son rôle est d'éclairer le conseil d'administration quant à la politique d'investissement à mettre en œuvre.

Le comité d'investissement s'est réuni quatre fois en 2022.

Le **directeur général** du Fonds de dotation, Philippe Gaboriau, est en charge de la gestion financière et du fonctionnement opérationnel du Fonds de dotation.



Résultat de l'exercice et frais de fonctionnement

Le résultat net de l'exercice est de -15,8 millions d'euros, impacté négativement par les 11,3 millions d'euros de versements en faveur du musée du Louvre, conformément aux normes comptables.

En plus de ce résultat net, il convient de prendre en compte le montant des plus-values latentes au 30 décembre 2022, qui est de 11,9 millions d'euros. Ces plus-values latentes n'entrent pas dans le résultat de l'année, conformément aux règles comptables en vigueur.

Les dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2022 sont de 898 852 euros (soit un coût de fonctionnement de 0,34 % du capital) et servent à couvrir les frais généraux, les salaires, les frais bancaires et les dépenses liées à la recherche de mécènes.

Les comptes annuels du Fonds de dotation du musée du Louvre sont certifiés par un commissaire aux comptes, KPMG.



Mécènes au titre de l'année 2022

- Roshan Cultural Heritage Institute (1 225 837 € versés le 21/12)
- NTV (1 076 489 € versés le 15/09)
- M. Luc Chappé (legs d'un appartement accepté par le conseil d'administration le 24/02)
- Mme Susan Diskin (93 345 € versés le 25/04 et 114 700 € versés le 07/10)
- Fondation pour les Musées de France, au sein de la Fondation de France (89 434 € versés le 26/08), soutenue par M. et Mme Lionel et Anna Védie de La Heslière, M. Bertrand de Belloy, M. et Mme Jean-Marie et Elizabeth Eveillard, M. et Mme Denis et Magali Alexandre, M. et Mme Alain et Chantal Gouverneyre, M. et Mme Audoin et Christine de Gouvion Saint-Cyr, Mme Bénédicte Martinaud, M. Philippe Sacerdot, M. Arnaud Levy, M. Fabrice Evangelista, M. Emmanuel Russel, M. Jean-Paul Hildebrandt et M. Guillaume Prot
- Atland (40 000 € versés le 14/09 et 20 000 € versés le 14/11)
- La Banque Postale (50 000 € versés le 20/12)
- M. Philippe Doré (39 719 € versés le 28/03)
- M. Eric Desautel (30 000 € versés le 10/11)
- Un donateur anonyme (25 000 € versés le 26/08)
- M. Romain Burnand (25 000 € versés le 20/12)
- M. Christian Viros (24 250 € versés le 26/08)
- Mme Dominique Mielle and M. Juan Carrillo (20 863 € versés le 21/12)
- Belleville (20 000 € versés le 02/12)
- Swiss Philanthropy Foundation (Horizon et SCCF) (19 986 € versés le 01/07)
- Judy and Peter Blum-Kovler Foundation (17 936 € versés le 28/01)
- M. Mohammad Ladjevardian (15 559 € versés le 21/12)
- Esther Finance / M. Pierre Doize (10 000 € versés le 20/04)
- M. et Mme Jeremy et Kate Green (10 000 € versés le 21/06)
- Chateaubriand Investissement (10 000 € versés le 02/12)
- M. et Mme Pritzker (9 900 € versés le 09/09)
- M. Pete Flint et Mme Mélanie Desliens (9 334 € versés le 25/04)
- M. et Mme Jacques et Isabelle Fineschi (5 000 € versés le 15/02)
- Mme Christine et M. Renaud Dutreil (5 000 € versés le 09/12)
- M. Thierry Catanes (5 000 € versés le 13/12)
- M. Thomas Fleinert-Jensen (4 000 € versés le 15/12)
- Mme Edith Lejoyeux (4 000 € versés le 28/12)
- M. Marc-Elie Bernard et Mme Emmanuelle Bernard-Papadakis (4 000 € versés le 29/12)
- Mme Isabelle Delahaye (3 500 € versés le 23/12)
- M. Rick Merrill (3 079 € versés le 07/10)
- John Pietri Conseil (3 000 € versés le 04/01)
- Mme Caroline Beltrami (3 000 € versés le 17/01)
- Mme Rita Eid (3 000 € versés le 14/02)
- M. Alexandre Poumette (2 000 € versés le 03/01)
- Mme Denise Hutto (1 794 € versés le 28/01)
- M. et Mme Jacques Albouy (1 500 € versés le 14/11)
- M. et Mme Josselin de Rohan (1 200 € versés le 14/09)
- Mme Florence de Ponthaud (1 000 € versés le 13/10)
- M. Michel Witmer (943 € versés le 21/12)
- Mme Catherine La Bonnardière (500 € versés le 02/08)
- M. Jérôme Guez (400 € versés le 25/10)
- M. Darren Silver (179 € versés le 28/01)

265 millions d'euros d'encours

5% du portefeuille dédié à
de l'investissement à impact

+5,26%
de performance
annuelle moyenne

55 mécènes
en 2022

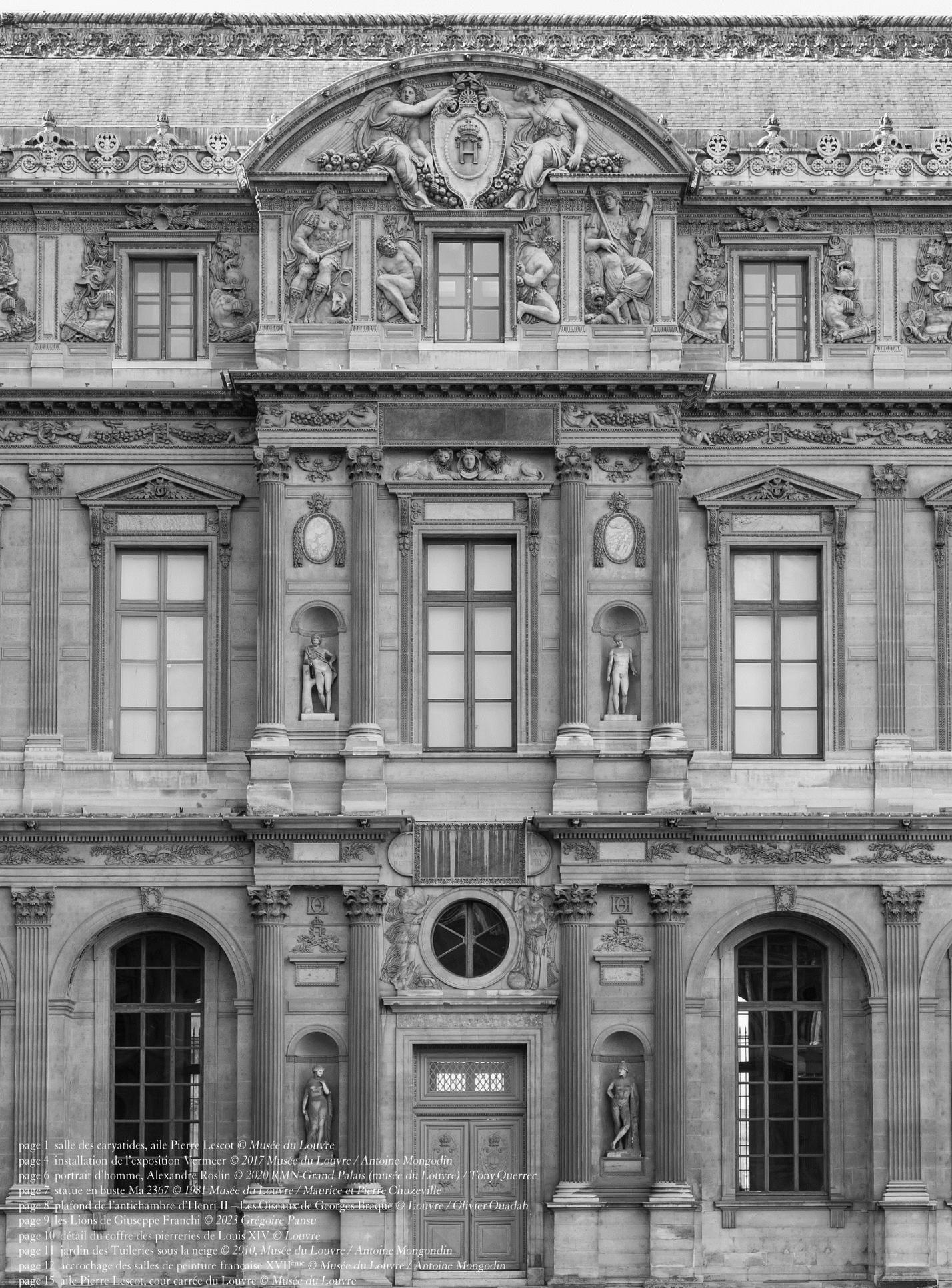
Plus de **102 millions €** de résultat
financier générés par le Fonds de
dotation du Louvre depuis sa création

35 millions € de dons et legs
reçus par le Fonds de dotation du Louvre
depuis sa création

0,34% de frais de
fonctionnement

23 fonds dédiés et
5 fonds collectifs

Plus de **47 millions €** distribués au
musée du Louvre par le Fonds de dotation
depuis sa création



page 1 salle des caryatides, aile Pierre Lescot © Musée du Louvre
page 4 installation de l'exposition Vermeer © 2017 Musée du Louvre / Antoine Mongodín
page 6 portrait d'homme, Alexandre Roslin © 2020 RMN-Grand Palais (musée du Louvre) / Tony Querrec
page 7 statue en buste Ma 2367 © 1981 Musée du Louvre / Maurice et Pierre Chuzeville
page 8 plafond de l'antichambre d'Henri II - Les Châteaux de Georges Braque © Louvre / Olivier Ouadín
page 9 les Lions de Giuseppe Franchi © 2023 Grégoire Pansu
page 10 détail du coffre des pierreries de Louis XIV © Louvre
page 11 jardin des Tuileries sous la neige © 2010, Musée du Louvre / Antoine Mongodín
page 12 accrochage des salles de peinture française XVII^e © Musée du Louvre / Antoine Mongodín
page 15 aile Pierre Lescot, cour carrée du Louvre © Musée du Louvre

LOUVRE

fonds de dotation

www.dotation-louvre.fr

fondsdedotation@dotation-louvre.fr

01 40 20 67 99